

Le secondaire en question

Revoir le système de rémunération des enseignants ou encore réduire la durée de la scolarité dans le secondaire sont des propositions de la Chambre de commerce.

La Chambre de commerce a publié l'analyse coûts-bénéfices du système d'éducation secondaire dans le cadre de son 16^e bulletin économique «Actualité et tendances». Présentée par le directeur, Carlo Thelen, cette publication ne contient aucune surprise. Chacun connaît les faiblesses du système scolaire secondaire, les caractéristiques luxembourgeoises et le très mauvais rapport qualité-prix de son système éducatif.

De notre journaliste
Geneviève Montaigu

Nous n'avons pas fait d'analyse pédagogique mais une

analyse économique», précise d'entrée Carlo Thelen. C'est ainsi qu'après voir dressé un état des lieux de la situation, la Chambre de commerce entend présenter des pistes de réflexions et des recommandations pour rendre le système «plus inclusif et plus efficient», selon le directeur et chef économiste.

Pour rappel, les deux tiers des élèves du secondaire fréquentent un établissement technique et plus de 44 % de ces élèves sont de nationalité étrangère. Quelque 32 % des élèves du secondaire sont hors programme officiel luxembourgeois, inscrits pour 28 % d'entre eux dans

une école privée alors que 4 % sont inscrits dans un établissement belge ou français. Normal, vu que 50 % environ des élèves du secondaire ne parlent pas le luxembourgeois à domicile. S'ajoute à ces constats le fait que les professeurs recrutés doivent maîtriser les trois langues officielles et que les candidats se font rares. Quant au taux de redoublement élevé, ajouté à une durée de scolarité plus longue qu'ailleurs (un an de plus), il ne fait que retarder l'âge de l'arrivée sur le marché du travail.

En plus d'être mauvais, le système est cher, selon la Chambre de commerce qui rappelle qu'un élève

coûte 14118 euros, «soit près du double de la moyenne européenne», indique Carlo Thelen. Dans ce prix, il faut retenir que 73 % reviennent aux salaires des enseignants alors que le diplôme coûte également plus cher eu égard à la durée de la scolarité.

Les défis sont importants et la Chambre de commerce propose quelques pistes pour maîtriser les coûts et améliorer les performances. Le Luxembourg serait déjà gagnant en réduisant de treize à douze ans la durée de sa scolarité et en laissant les élèves nés après le 1^{er} septembre rejoindre la même classe que ceux nés avant cette date. La Chambre de commerce propose plus loin de rémunérer les enseignants «en fonction de leurs efforts et/ou de leurs résultats» et de scinder ainsi leur rémunération en une part fixe et une part variable.

➤ Un système tourné vers l'entreprise

Le directeur, qui se réjouit des mesures contenues dans le budget 2015 en ce qui concerne le non-paiement des heures non prestées par certains enseignants, suggère de revoir la liste complète des décharges pour établir si elles sont encore appropriées.

Pour la Chambre de commerce, les enseignants devraient davantage se familiariser avec «le monde économique réel» et suivre une formation continue tout au long de leur carrière. C'est aussi le plus tôt possible que les élèves doivent entrer en contact avec les réalités du monde économique et professionnel, en rencontrant des entrepreneurs, insiste la Chambre de commerce dans son analyse. Elle plaide également pour associer un expert professionnel avec un professeur «sous forme de team teaching».



Photo : didier sylvestre

Pour Carlo Thelen, l'éducation secondaire luxembourgeoise coûte trop cher.